

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 15 (1942)

Heft: 10-11

Rubrik: Nouvelles et communiqués divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

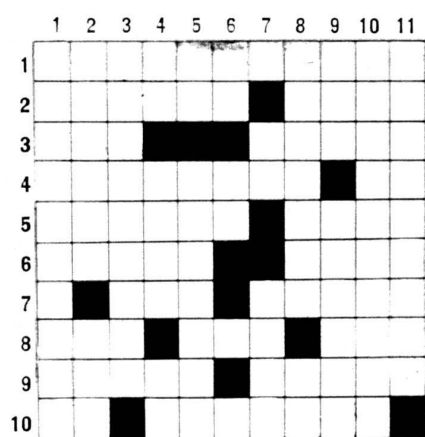
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mots croisés No 3 — «Entre ciel et terre.»



Horizontalement :

1. Elle nous imposera bientôt le régime alimentaire de l'oiseau. — 2. Liquide léger qui alourdit. Celle du château ne lui permet pas de voler. — 3. Dans un air d'opérette américaine. S'adresser loin de la terre. — 4. Terre à terre. Début d'un plus lourd que l'air. — 5. Champignon de la noble culture. La douleur d'Othello ne le fit pas taire. — 6. Moins que

- l'air. Causes un dommage. — 7. En latin. Touché par la chance. — 8. L'ère débuta mal par sa faute. Prénom très mâle. Dans toute opérette. — 9. Courant d'air. Ne peut vivre à l'air. — 10. Possessif retourné. Les Genevois y vont prendre l'air.

Verticalement :

1. Dispensera sans générosité les produits de la terre. — 2. Une des formes que l'art emprunte à la tristesse. Met la gaité dans l'air. — 3. Naissent dans l'ombre, éclatent au grand air. — 4. La fin de l'auto. Consacré au ciel. Dans l'éther. — 5. R en grec. Avoir grand air. — 6. Mis souvent pour le ciel. En armes. — 7. Fer à bâtir. Remis à l'air. — 8. Vivait dans un palais qui devait craindre l'air. Pluriel qui a l'air d'un singulier. — 9. Trois bien droits. Premier sourire du ciel à la terre. — 10. Produits de la terre. — 11. Elle est souvent dans l'air.



L'Académie d'arts appliqués

La nouvelle école d'art qui vient de se fonder à Genève, au numéro 1 de la promenade du Pin et qui porte le titre d'Académie d'arts appliqués, est en fait la fusion d'ateliers professionnels à la tête desquels sont des hommes de métier. M. Bordigoni, le directeur de cet institut, se fondant sur sa propre expérience, a tenu à innover ce nouvel enseignement basé essentiellement sur la pratique. Aussi bien trouvons-nous à l'A. A. A. un **Atelier de dessin publicitaire**, un **Atelier de mode et de catalogues**, un **Atelier de sculpture appliquée**, un **Atelier d'ensemblier**, un **Atelier de photographie**.

L'élève, après avoir acquis les connaissances élémentaires du dessin ou toute autre matière indispensable à la carrière à laquelle il se destine, entre donc en contact avec les réalités pratiques lorsqu'il passe par les divers ateliers professionnels. Cet élève est à la fois apprenti et élève, étant donné cette double préparation théorique et pratique qu'il reçoit. L'enseignement de l'académie a donc une **valeur marchande**, puisque l'élève s'essaye à des travaux destinés à la clientèle ; travaux pour lesquels l'élève sera rétribué dans la mesure où cette clientèle aura accepté les ouvrages. Telle est la nouvelle formule pédagogique de l'Académie d'arts appliqués, fondée sur l'expérience d'hommes de métier.

Jean de Fontanes.

U.S.A.L. - Rapport annuel 1941-1942

Les temps présents où l'on vit dans l'attente angoissée des événements qui, de jour en jour, transforment la face du monde, posent continuellement de nouveaux problèmes à ceux qui sont chargés non seulement de défendre actuellement, mais d'assurer pour l'avenir, l'existence de notre patrie.

Cette existence ne se conçoit pas sans la liberté. Il faut donc la conserver à tout prix. Cette guerre nous a révélé, une fois de plus, la fragilité des traités et d'une indépendance basée simplement sur un statut politique, fût-il reconnu et garanti par des conventions internationales.

Une guerre atroce sévit dans le monde entier et, sur le plan militaire, il n'y a plus que la force qui compte. Mais une autre lutte implacable, sourde celle-là, et surnoise, se poursuit en marge des champs de bataille, lutte dont les péripéties et l'issue ont une importance tout aussi capitale pour l'existence de notre petit pays. C'est la conquête psychologique et économique qui doit venir consolider les conquêtes des belligérants.

Nous sommes menacés d'une emprise sociale et économique qui pourrait bouleverser complètement notre régime politique et compromettre notre liberté. Nul ne contestera que l'indépendance d'une communauté humaine a son fondement dans l'indépendance de tous les individus qui la composent. Il faut donc que chez nous chaque citoyen puisse se sentir non seulement assuré de son existence matérielle, mais maître de sa pensée et de ses actes, pour pouvoir concourir à la lutte que doit soutenir l'Etat pour son indépendance politique, économique, et culturelle. On concevra donc, sans qu'il y ait besoin d'insister, le rôle que joue le logement dans la formation d'individualités saines et fortes, conscientes non seulement de leurs droits, mais de leurs responsabilités envers l'Etat.

On a pu se demander quelquefois, au cours des vingt-deux années d'existence de notre société, si son activité suscitée par les circonstances exceptionnelles qui ont suivi la précédente guerre avait lieu de se poursuivre, alors que les conditions de l'existence étaient redevenues à peu près normales.

En pleine crise économique, elle s'était efforcée d'apporter remède à une situation devenue critique pour une grande partie de notre population privée de logements ou qui ne pouvait s'en procurer qu'à des conditions fort onéreuses. Les événements nous obligent à constater que **l'équilibre relatif qui s'était établi entre l'offre et la demande, dans le marché du logement, est de nouveau compromis**, et qu'une crise est inévitable. Elle sévit déjà en Suisse allemande. En Suisse romande, où la production de logements n'a pas été réglée sur les besoins de la population, et a été livrée à la spéculation, nous disposons encore de trop nombreux logements vacants. Mais cela ne veut pas dire que nous échappions au malaise qui règne dans toute l'industrie du bâtiment, dont l'activité s'est toujours concentrée, en grande partie, sur la construction des logements. Chez nous, la production a dépassé les besoins, tandis qu'en Suisse allemande, elle ne peut plus satisfaire à ceux-ci. Ainsi, le problème du logement ne peut plus être considéré pour lui-même, mais bien en fonction d'un des plus importants domaines de notre économie nationale.

Comme nous l'avons déjà dit, la présente guerre a tout remis en question. Il faut bâtir ! Mais qu'est-ce que le logement, si l'on ne procure pas à celui qui doit l'occuper la possibilité d'y vivre ?

Ainsi, la **production de nouveaux logements** qui nous intéresse directement, dépend de la possibilité où nous serons d'occuper la main-d'œuvre dont nous disposons et nous procurer pour cela les **matériaux et les ressources financières indispensables**.

L'Union suisse pour l'amélioration du logement a établi, l'an passé, un **programme d'action très complet**. (Voir « Habitation » N° 6-7 1941.) Elle en a entrepris la **réalisation** ; mais elle risque d'être dépassée dans sa tâche par les événements qui vont imposer la **réalisation immédiate de plusieurs des points de ce programme**.

(A suivre.)

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

Malgré les mises au point qui n'ont cessé de paraître ces dernières années dans la presse officielle, beaucoup se font encore de singulières illusions. Certains croient, par exemple, qu'une construction appropriée des corps de chauffe permettrait de réduire la consommation de courant et d'obtenir un rendement calorifique plus élevé. Il serait donc possible de se chauffer à meilleur compte et même de remplacer le chauffage à bois et à charbon par le chauffage électrique. Ces personnes admettront-elles une bonne fois qu'un kilowatt ne peut produire ni plus ni moins que 860 calories? Et que tous les radiateurs électriques de chambre transmettent d'une manière ou d'une autre, au 100 %, ces 860 calories dans le local à chauffer? D'autre part, il faut, suivant la grandeur, la situation et les conditions particulières de chaque local (bien ou mal protégé, fenêtres et portes fermant bien ou mal, etc.) un certain nombre de calories pour atteindre la température désirée. Nous savons également que même si nos usines électriques travaillaient au maximum de leur puissance, l'énergie produite ne permettrait jamais, durant la période de chauffage, de remplacer toutes les installations à bois et à charbon, une fois distraites les énormes quantités de courant que notre industrie emploie aujourd'hui. Si les conditions météorologiques ne nous jouent pas de nouveau un mauvais tour, nous aurons probablement à disposition, pour le chauffage en mi-saison, de plus grandes quantités de courant que l'année dernière. Il s'agit donc de les utiliser aussi bien que possible.

On sait que, durant la mi-saison, le temps, respectivement la température changent journellement et parfois d'heure en heure. Aussi tous les types de radiateurs qui ne dégagent une chaleur appréciable qu'après un certain temps d'enclenchement et qui, lorsque le courant a été coupé, c'est-à-dire lorsqu'on n'a plus besoin de chaleur, continuent à émettre de la chaleur, peuvent être considérés comme inappropriés pour le chauffage en mi-saison ou le chauffage d'appoint.

Il serait trop long d'indiquer exactement ici les possibilités d'emploi de chaque type de radiateurs. Mais on peut donner une règle générale : pour les locaux qui ne sont habités que temporairement, on n'utilisera que des radiateurs qui rayonnent une forte chaleur ou un miroir chauffant. Ce serait contraire au bon sens — on ne ferait que gaspiller du courant — de chauffer tout le local, lorsqu'on a la possibilité de se protéger du froid juste à l'emplacement où l'on se tient. Dans les locaux habités continuellement, on emploiera, selon le volume de la pièce et la situation, les radiateurs à chauffage par convection (radiateurs qui réchauffent tout le volume d'air, contrairement aux radiateurs qui rayonnent la chaleur produite dans une direction déterminée) ou un miroir chauffant.

Etant donné ces faits, toutes les affirmations, telles que :

- « rendement calorifique exceptionnel »,
- « utilisation maximum des calories »,
- « grande puissance de chauffe et consommation de courant minime »,
- « le radiateur à remplissage permanent, qui économise le courant »,
- « utilise complètement les 860 calories »,
- « énorme économie de courant grâce à une accumulation maximum »,
- « 100 % d'économie de courant durant la mi-saison »,
- « chauffe sans courant aux heures de tarif élevé », etc...

ne sont que des phrases trompeuses, mais qui doivent masquer le fait que les produits ainsi présentés, malgré leur prix d'acquisition bien plus élevé que celui des radiateurs qui ont fait leurs preuves, n'ont pas un rendement supérieur et souvent même ne répondent pas à l'usage que l'on en attend. Beaucoup qui, en échange de leur bon argent, se sont procuré l'un de ces radiateurs merveilleux qui, au cours de l'hiver dernier, apparurent comme champignons sur le marché, ont fait de bien mauvaises expériences, soit que l'exploitation en était très coûteuse, soit qu'ils ne purent même pas utiliser le radiateur qu'ils avaient payé un si haut prix.

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

LAUSANNE
Rue Centrale, 7

V E V E Y
Rue du Simplon, 34

RENNES
Rue de l'Avenir, 3

**DEMANDEZ NOS LIVRETS D'ÉPARGNE
NOMINATIFS OU AU PORTEUR** d'un format pratique et agréable

PRÊTS

SUR NANTISSEMENT DE POLICES D'ASSURANCE VIE
SUR NANTISSEMENT DE LIVRETS D'ÉPARGNE
SUR NANTISSEMENT DE TITRES COTÉS
SUR GARANTIE HYPOTHÉCAIRE
PAR COMPTES DE CRÉDIT
PAR BILLETS ET CÉDULES

TAVELLI & BRUNO S. A., NYON

GENÈVE • LAUSANNE • SION • BERNE

PRODUITS MÉTALLURGIQUES
APPAREILS SANITAIRES

Dépositaires pour la Suisse des Profils spéciaux pour menuiserie métallique „Montataire”